

AFFIDAVIT

Je, soussigné, Rock Marois, président d'Intragaz inc., faisant affaires au 6565, boul. Jean-XXIII, en la ville de Trois-Rivières, dans le district de Trois-Rivières, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

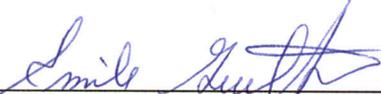
1. J'ai connaissance des faits allégués dans la demande R-3868-2013 d'Intragaz société en commandite afin d'obtenir l'autorisation de procéder à des investissements dans le but d'accroître la capacité du site d'emmagasinage de Pointe-du-Lac;
2. Tous les faits allégués dans ladite demande sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ à Trois-Rivières le 29 novembre 2013.



Rock Marois

AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT devant moi
à Trois-Rivières, ce 29^{ième} jour de novembre 2013



Commissaire à l'assermentation pour le Québec

